FO DGFiP 44

02 51 12 87 07

e-mail : fo.drfip44@dgfip.finances.gouv.fr

Emplois 2023

ANALYSE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS À LA DRFIP44 EN 2023

Nous vous l'avons annoncé dans notre tract du 13 décembre 2022 :
ce sont 33 suppressions en 2023 pour la DRFiP44 ce qui porte à 349 suppressions depuis 2009.

Détails des suppressions par grades en 2023

Année	AFIPA	IP	IDIV			A		B		C	Total
			HC	HC expert	CN	Inspecteurs	A Huissiers	Contrôleurs	Géomètres		
2023	2	2	-1	-1		-1	-1	-11	-2	-20	-33

Les structures les plus touchées

Année	SIP	% de suppressions d'emplois en SIP	SIE	% de suppressions d'emplois en SIE	Total des suppressions SIP + SIE	Pourcentage annuel
2022	-16 total de 34	47%	-13 total de 34	38%	29 Total de 34	85%
2023	-13 total de 33	39,00 %	-13 total de 33	39%	26 Total de 33	79%

Vous pouvez le constater, les SIE et les SIP sont, comme en 2022, les grands perdants de 2023 !!!! Ajoutons à cela les suppressions au PTGC (1) et dans les SPF (2), il n'est pas aberrant de dire que la sphère fiscale est plus que ciblée en 2023 !

RAPPEL : par le passé, les agents des trésoreries ont vu fondre leurs effectifs, provoquant des situations de blocage : difficile d'accepter une formation professionnelle ou de poser ses congés et culpabilisation d'être en arrêt maladie tant les effectifs étaient réduits. La DGFiP a, par son NRP, momentanément réglé le problème en fusionnant plusieurs trésoreries. *FO* le dit dès le départ : ***« c'est pour mieux reprendre les suppressions mon enfant »*** .... car si nous ne bougeons pas sérieusement, la DGFIP continuera d'être le pourvoyeur des suppressions d'emplois de l'Etat !!!!

Les élus *FO* DGFiP 44 en CSAL : Chrystelle TONNELIER – Agnès GUIBERT - Christel RUSAFA - Guillaume MARTIN
Local 2 rue du Général Margueritte - CS 13513 - 44035 NANTES cedex – : 02 51 12 87 07 (http://www.fo-dgfip-sd.fr/044)

Année	AFIPA	IP	IDIV			A		B		C	Total
			HC	HC expert	CN	Inspecteurs	A Huissiers	Contrôleurs	Géomètres		
Totaux 2023	2	2	-1	-1		-1	-1	-11	-2	-20	-33
Dierction	2	2	-1	-1			-1				1
MRPIE						2					2
DAJC						-1					-1
Acct Ent						1					1
DPRIA						-1					-1
DCF						-1					-1
DSPL								-2			-2
CGR Nantes								-1			-1
CGR Châteaubriant								1			1
EDR										-2	-2
											0
PTGC								1	-2		-1
BCR Nantes								-1		1	0
											0
SPFE Nantes 2										-2	-2
SPFE St-Naz (enregistrement)										-1	-1
											0
SIP											0
SIP Nantes centre										-1	-1
SIP Nantes est										-2	-2
SIP Nantes nord										-1	-1
SIP Nantes nord (AJV)										-1	-1
Sip Châteaubriant								-1		-1	-2
SIP Pornic						-1				-1	-2
SIP St-Nazaire										-2	-2
SIP Rezé										-2	-2
SIE											0
Sie Nantes Est								-2		-1	-3
SIE Nantes nord								-2		-1	-3
Sie Nantes Sud								-1		-1	-2
SIE Nantes centre								-1		-1	-2
SIE Ancenis								-1			-1
SIE St-Nazaire								-1		-1	-2
Totaux	**2**	**2**	**-1**	**-1**	**0**	**-1**	**-1**	**-11**	**-2**	**-20**	**-33**

A tous nos collègues, nous ne pouvons que conseiller d'être très vigilants sur la manière dont ils abordent le travail. Être toujours aussi professionnel c'est évident !…Mais ne plus se laisser dévorer par la charge de travail :

- ✗ Ne pas dépasser les horaires journaliers,
- ✗ Prendre ses congés.
- ✗ Ne pas refuser les formations professionnelles

✗ Établir des **registres** pour la Formation Sspécailséie qui remplace désormais les CHSCT pour dénoncer la charge et les conditions de travail, et les éventuelles vacances d'emplois.

✗ Ne plus faire le travail de plusieurs alors que le salaire des fonctionnaires a baissé de 22% depuis 2000 ! et l'augmentation de 3,5% de 2022 n'a même pas couvert l'inflation de cette seule année

Faire autrement c'est se mettre en danger et foncer vers les risques psychosociaux ! Et cela vaut pour tous : A, B et C !
Se faire écrêter, perdre des congés, ne pas aller déjeuner, c'est cautionner les suppressions d'emplois !

Les élus ***FO*** DGFiP 44 en CSAL : Chrystelle TONNELIER – Agnès GUIBERT - Christel RUSAFA - Guillaume MARTIN
Local 2 rue du Général Margueritte - CS 13513 - 44035 NANTES cedex – : 02 51 12 87 07 (http://www.fo-dgfip-sd.fr/044)